



Venelles **MAG**

LE MAGAZINE DE LA VILLE



N°103 • ÉTÉ 2026

INVENTAIRES BIODIVERSITÉ : LE BILAN À MI-PARCOURS

EN PROJET

Vers un pôle d'échanges
multimodal

ACTUS DE LA SAISON

Comprendre le budget
de votre ville

GÉNÉRATIONS EN ACTION

Forum des associations :
nouveau format

SOMMAIRE



04 | ARRÊT SUR IMAGES

08 | ACTUS DE LA SAISON

- . Zoom sur le budget de la Ville
- . Stop aux moustiques tigres !
- . Risque feu : accès limité en forêt

10 | EN PROJET

- . Les rénovations de voirie
- . Nouvelles habitations aux Grandes Vignes
- . Vers un pôle d'échanges multimodal

12 | GÉNÉRATIONS EN ACTION

- . Retour sur le carnaval
- . La nouvelle fête des associations
- . CMJ#3 : candidatez !

15 | AGENDA

- . A détacher en pages centrales

19 | PORTRAIT

- . L'équipe de la MJC Allain Leprest

20 | GRAND ANGLE

Atlas de la biodiversité de Venelles :
où en est-on ?



 **Abonnez-vous à la newsletter de Venelles !**
Vous recevrez l'essentiel des actualités municipales,
les événements culturels, sportifs et associatifs à venir.
>> communication@venelles.fr / 04 42 54 93 27

Journal d'information municipale de la Ville de Venelles
(Bouches-du-Rhône) - Accueil Mairie : 04 42 54 16 16

Directeur de la publication : Arnaud Mercier

Rédacteur en chef : Anne-Claire Friehe

Rédaction : Anne-Claire Friehe, Chloé Jacquety, Clément Karoubi

Conception graphique : Audrey Dagnaux

A collaboré à ce numéro : Zacharie Le Borgne

Photos : Mairie de Venelles / P.Diana- Svce Communication - Adobe
stock - Associations

Impression : Imprimerie Vallière - Tirage 4 550 exemplaires - Dépôt
légal à parution

Remerciements aux comités de relecture composés de : Sylvie
André, Chloé Bourrier, Anaïs Braud, Angélique Chabot, Jocelyne
Chaponneau, Brigitte Cordaro-Rouy, Emilie Guénot, Olivier Quaderi,
Philippe Sanmartin, Françoise Weller

Couverture : sortie observation des papillons
lors de la Fête de la Nature - mai 2026

L'imprimerie Vallière est labellisée Imprim'Vert





« Protéger le vivant sur notre territoire, un défi majeur »

Depuis de nombreuses années, notre Ville est engagée sur la voie du développement durable. C'est donc logiquement qu'il y a un an et demi, nous avons lancé l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour avoir un état des lieux des espèces vivantes à Venelles.

Nous arrivons aujourd'hui à mi-parcours de cet Atlas. Les nombreux ateliers et inventaires, organisés avec nos partenaires et associant les Venellois, nous permettent d'avoir d'ores et déjà des résultats remarquables que nous souhaitons partager avec vous dans ce dossier.

Si un grand pas a été franchi, le travail n'est pas encore terminé ; votre mobilisation reste essentielle pour finaliser la cartographie de cet ABC, qui servira

de balise pour nos aménagements d'aujourd'hui et de demain.

Ce numéro de juin est également synonyme de vacances et des festivités qui les accompagnent. Comme à son habitude, Venelles résonnera tout l'été au travers d'un programme varié et adapté à tous les âges allant des cultures urbaines avec le Street Nécessaire, jusqu'aux traditions provençales de la fête de la Saint-Jean, en passant par les concerts des Mardis en Fête et les célébrations du 14 juillet.

J'aurais plaisir à vous y retrouver pour partager ces moments de convivialité et de fête. Je vous souhaite un bel été ainsi qu'à vos proches !

Arnaud Mercier

Maire de Venelles

Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône

Membre du bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence

25 | ILS FONT LA VILLE

- . Associations : focus sur l'APEV
- . Partenaires - Nouveaux professionnels

30 | ÉTAT-CIVIL

31 | C'EST PRATIQUE

- . Numéros utiles
- . Permanences des organismes extérieurs
- . Collecte des déchets

► www.venelles.fr

Suivez-nous :



Ville de Venelles

Retrouvez toutes les vidéos de votre ville sur YouTube en scannant ce QR code :



Nouveau commandement à la Police municipale

Retour sur le carnaval





2 équipes de seniors du JCV engagées aux championnats de France judo pro league 1e division



À droite, le jeune Venellois Vincent Llinares champion régional de pétanque en lice pour le championnat de France



Le tournoi annuel de foot Claude Chaparteguy organisé par l'USV



39^e tournoi international de basket



Les enfants s'initient à la glisse avec l'USV au skatepark du parc des sports



La foulée venelloise 29^e édition



Un public au rendez-vous pour le Bal imaginaire



Chasse aux oeufs sur le thème "Jurassic Pâques" avec le service Education-Jeunesse



Les seniors en visite avec le CCAS au rucher des apiculteurs Olmucci à Pertuis



La Provence à l'honneur au centre de loisirs



Commémoration intergénérationnelle le 8 mai 2026





La fantaisie du Cabaret extraordinaire avec son spectacle Plein Feu sur la scène de l'Étincelle



20 ans de succès pour le Salon du livre jeunesse



Ovation pour les comédiens de la pièce multi récompensée "Le Porteur d'histoire"



Soirée festive du Cercle d'Or et ses artistes en herbe



Un concert comme les grands pour le jeune public au son des Beatles



Ateliers pratiques sur la sécurité routière pour les CM2 au parc des sports



Assemblée générale de l'Association départementale des CCFF à L'Étincelle



Programme de prévention "Permis Internet" pour les écoliers venellois



Cérémonie de passation de commandement de la Police municipale entre André Dusserre et Carole Casanova

► Budget 2026 : Venelles tient le cap

Le conseil municipal a adopté le 14 avril dernier le budget primitif de la commune pour l'année en cours. Un budget ambitieux, rigoureux et tourné vers l'avenir.

Avant d'adopter le budget 2026, le conseil a pris connaissance des résultats de l'exercice 2025. La section de fonctionnement a dégagé un excédent de plus d'1,1 million d'euros, portant le résultat cumulé à 5,4 millions d'euros. La commune a atteint un taux d'épargne brute de 16 %, bien au-delà du seuil de vigilance fixé à 10 %, tout en maintenant ses taux d'imposition inchangés. C'est donc une bonne santé financière qui s'est confirmée pour 2025.

Un budget de fonctionnement maîtrisé

Pour 2026, le budget de fonctionnement - ce qui permet de faire tourner la commune au quotidien (personnel, entretien, services aux habitants) - s'établit à **10,9 millions d'euros**. Les dépenses réelles de fonctionnement resteront stables par rapport à 2025, voire en légère diminution (-0,2 %), grâce aux efforts de gestion sur les charges courantes et les charges financières.

Les recettes progressent légèrement (+0,6 %). La commune dégage ainsi un excédent qui vient directement alimenter ses investissements.

Un programme d'investissement de 10,5 millions d'euros

C'est le cœur de ce budget : Venelles se dote d'un programme d'investissement ambitieux de près de **10,5 millions d'euros**. Les ressources proviennent de l'autofinancement (3,4 M€), du remboursement de TVA sur les travaux passés (860 000 €) et de subventions publiques à hauteur de **5,5 millions d'euros** obtenues auprès de l'État, de la Région, du Département et de la Métropole. Un emprunt pourra être souscrit en cours d'année, ajusté selon l'avancement du programme d'investissement — notamment pour la construction de la nouvelle gendarmerie. La dette communale demeure à un niveau très bas : l'encours par habitant de 255 € est deux fois inférieur à la moyenne des communes de même strate.

4 grandes priorités pour les 5 prochaines années.

La ville structure ses programmes pluriannuels d'investissements en quatre domaines, en cohérence avec l'Agenda 2030, permettant une approche plus thématique de son budget.

Un budget qui reflète les engagements de la municipalité : préserver la qualité des services, préparer l'avenir et agir pour la transition écologique.



NB : enveloppes budgétaires prévues sur 5 ans

► Agir contre les moustiques

La lutte contre les moustiques tigres est l'affaire de tous ; la commune agit sur les espaces publics mais **80 %** proviennent des espaces privés.



JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales

- ☐ Coupelles sous les pots de fleurs.
- ☐ Gamelles d'animaux domestiques.
- ☐ Pieds de parasols.
- ☐ Bâches de mobiliers de jardin...



JE COUVRE

de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin toutes réserves d'eau, petites ou grandes

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- ☐ Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux.
- ☐ Regards.
- ☐ Fûts divers...



JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, lieux propices à la ponte

- ☐ Déchets de chantier.
- ☐ Boîtes de conserve.
- ☐ Vieux pots de fleurs cassés...



JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

- ☐ Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines.
- ☐ Bondes d'évacuation extérieures.
- ☐ Rigoles couvertes avec grille.
- ☐ Gouttières, chéneaux...



JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie

- ☐ Outils de jardinage, brouettes.
- ☐ Seaux, arrosoirs, poubelles.
- ☐ Pneumatiques.
- ☐ Jouets...



J'ENTRETIENS

régulièrement mon jardin pour réduire les sources d'humidité, gîtes de repos des moustiques

- ☐ J'élague et je débroussaillie.
- ☐ Je ramasse les fruits tombés.
- ☐ Je ramasse les déchets végétaux...

**RAPPEL
DES
BONS
GESTES :**

BONNES ASTUCES

- REMPLISSEZ VOS COUPELLES AVEC DU SABLE OU DES BILLES D'ARGILE.
- METTEZ DES POISSONS DANS VOS BASSINS D'AGRÈMENT, QUI CONSOMMERONT LES LARVES DE MOUSTIQUES-TIGRES.
- VENTILEZ POUR ÉLOIGNER LES MOUSTIQUES ADULTES.

Source : ARS Paca / EID Méditerranée

BRÈVES

Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances : rapprochez-vous de la Police municipale pour bénéficier de ce dispositif gratuit de surveillance régulière de votre maison en votre absence.
+ Infos : 04 42 54 93 40 et venelles.fr.

La médiathèque vous invite au patio cet été

Un espace de détente et de repos aménagé vous attend dans le patio de l'Étincelle avec parasols, chaises longues, musique, magazines, jeux en bois grand format à disposition des visiteurs.

► Accès aux massifs en été

Les accès, la circulation, les travaux et la présence de personnes dans les massifs forestiers sont réglementés par arrêté préfectoral **du 1^{er} juin au 30 septembre**.
Renseignez-vous avant de partir en promenade dans les massifs ou d'utiliser des engins en zone forestière :

> se promener

+ Infos de la situation au jour le jour ici :
<https://www.risque-prevention-incendie.fr/13>
ou par tel. : 0811 20 13 13 (surcoût : 0,6€ /min)



- ☒ Accès autorisé
- ☐ Accès interdit

> faire des travaux

+ Infos de la situation au jour le jour ici :



- ☒ Travaux autorisés toute la journée
- ☐ Travaux autorisés de 5h à 13h sous réserve
- ☐ Travaux interdits toute la journée (sauf dérogation)



Restez informés !

TROIS CHANTIERS POUR UNE VILLE PLUS AGRÉABLE

A partir de cet été, la municipalité lance trois grands chantiers de voirie. Des projets concertés avec les riverains, qui visent à améliorer la sécurité, la mobilité et le cadre de vie.



La réfection du chemin de Garenne expliquée aux habitants

Chemin de Garenne - cet été : sur cette voie perpendiculaire à la rue de la Reille, va démarrer la réfection de l'éclairage et de la chaussée aujourd'hui dégradée.

La liaison piétonnière avec Venelles-le-Haut sera réaménagée. Des interventions d'amélioration du réseau pluvial seront menées par la Métropole.

Le projet a été présenté aux habitants sur place le 12 mai dernier.

Cofinancement :



Allée des Bancaous - à partir de septembre : sur cette traverse publique de lotissement, sont programmés environ deux mois de travaux de réfection de voirie, d'élargissement des trottoirs, d'amélioration du stationnement et de l'éclairage, suite à la concertation de l'hiver dernier.

Allée des Tilleuls / rue des Isnards : un projet important pour le centre-ville a fait l'objet d'une réunion sur place avec les riverains fin mai.

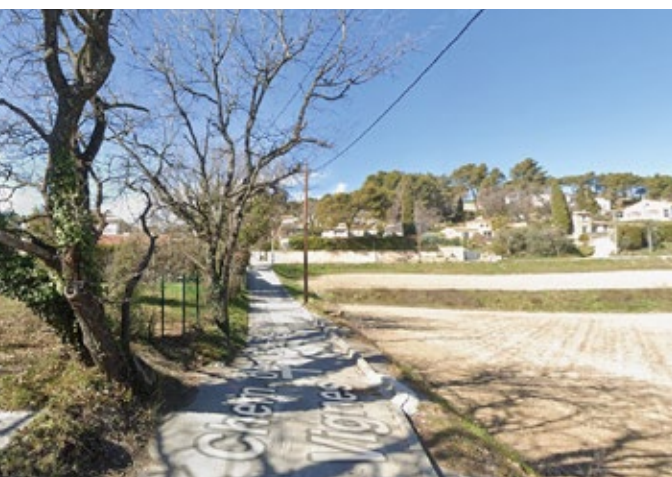
A leur demande, le chantier aura lieu après Noël. Il s'agira de rénover la chaussée, améliorer les cheminements piétons, rajouter de l'éclairage, aménager une aire de stationnement et planter des arbres.

Cofinancement :



La rue des Isnards actuellement

PLUS D'HABITAT POUR LES VENELLOIS



Au Nord-Ouest de Venelles, c'est dans le secteur Grandes Vignes – Castellans que va se concrétiser le projet de nouvelles habitations, présenté aux Venellois le 21 mai dernier.

Les travaux commenceront prochainement par la réalisation d'infrastructures desservant ce futur site : une nouvelle voirie et des cheminements pour piétons et vélos.

Suivront les interventions pour l'adaptation des équipements du pluvial, de l'eau potable et des eaux usées mais aussi pour l'enfouissement des lignes aériennes.

Sur ce terrain acquis par la Ville, 6 lots à bâtir seront vendus viabilisés - avec règlement de lotissement précisé dans le permis d'aménager pour cadrer les règles d'implantation et de construction. 4 logements sociaux aménagés dans une bastide seront confiés en gestion à un bailleur social.

UN NOUVEAU PÔLE POUR LES DÉPLACEMENTS À VENELLES

Et si se déplacer depuis Venelles devenait plus simple et plus durable ? C'est l'ambition du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), projet porté par VINCI Autoroutes avec l'État, la Région Sud, le Département des Bouches-du-Rhône, la métropole Aix-Marseille-Provence et la commune.



Un PEM est un espace conçu pour passer facilement d'un mode de transport à un autre : bus, voiture, covoiturage, vélo, marche à pied. Un point de connexion pratique, pour réduire la dépendance à la voiture individuelle sans bouleverser le quotidien de chacun dans une démarche qualitative et respectueuse du cadre de vie.

Ce qui est prévu à Venelles

Situé à proximité de l'A51, au niveau de l'avenue de la Grande Bégude, le futur PEM comprendra deux arrêts de bus directement sur l'autoroute, plus de lignes de cars, un parking-relais d'environ 200 places, des espaces de covoiturage, des accès sécurisés pour les cyclistes et les piétons.

Donnez votre avis jusqu'au 30 juin !

Une concertation publique est ouverte depuis le 1^{er} juin :

- Consultez le dossier en mairie ou participez en ligne en flashant ce QR code.



- Permanences en mairie : 17 et 24 juin de 14h à 17h.

Toiture solaire à l'Etincelle, c'est pour bientôt

.....
Annoncé l'hiver dernier dans ce magazine, le projet va se concrétiser avec le lancement du marché public prochainement. Ces panneaux photovoltaïques d'une puissance de 175 kWc sur le toit du pôle culturel alimenteront une vingtaine de bâtiment communaux. Un premier pas vers l'autoconsommation !

Parc d'activités Verdon au sud de la ville

.....
Après la construction des bâtiments professionnels, c'est la résidence pour jeunes actifs qui est en chantier avec ses 33 logements au nord de la parcelle, au coeur de ce nouveau quartier de vie et de travail pour les Venellois. La plantation de dizaines d'arbres se poursuit en parallèle.



RETOUR SUR LE CARNAVAL NOUVELLE FORMULE

Vendredi 10 avril, les rues de Venelles ont vibré au rythme du carnaval, fruit de la collaboration entre la mairie et les écoles de la ville.

Le service Éducation-Jeunesse a travaillé cette année de concert avec les équipes éducatives des établissements scolaires pour proposer aux enfants un événement fédérateur sur le thème des contes & fables.

Partis de l'école Marcel Pagnol au son de la musique des joyeux lurons du groupe "Les Foliafées", les enfants, vêtus de leurs plus beaux déguisements, sont allés chercher

les élèves de grande section des écoles maternelles et ont déambulé à travers la ville pour rejoindre la cour de l'école des Cabassols.

Chanson en provençal, flashmob, spectacle et traditionnelle pluie de confettis ; ce format collaboratif a permis d'offrir aux enfants une après-midi riche en animations, clôturée par un goûter convivial.

Un bel exemple d'une synergie réussie entre la mairie et les équipes éducatives des écoles, au service de l'épanouissement des enfants.



LE FORUM DES ASSOCIATIONS S'AMBIANCE !

Cette année, le traditionnel Forum des associations se réinvente pour vous offrir une expérience encore plus conviviale.

Une soirée DJ festive vient s'ajouter à l'événement, pour prolonger la journée en un moment de partage et de célébration.

Les stands des associations locales accueilleront les visiteurs de 15h à 18h pour leur permettre de découvrir le large panel d'activités proposées à Venelles.

De 18h à 20h, les élèves des écoles de danse se produiront sur scène, avant de laisser la place à DJ Moussa aux platines pour transformer le parc des sports en dancefloor jusqu'à tard dans la soirée !

Un format enrichi pour rencontrer le tissu associatif



venellois et s'informer tout en célébrant l'ouverture de la saison dans une ambiance chaleureuse et festive !

+ Rendez-vous le samedi 29 août pour vivre ensemble cette édition enflammée dès 15h. Restauration sur place



BRÈVE

Nouveau ! Le marché des créateurs

Cet été, les Mardis en Fête du 30 juin et du 1^{er} septembre s'enrichissent d'un tout nouveau marché nocturne dédié à l'artisanat et aux savoir-faire locaux. Céramiques, bijoux, maroquinerie, textiles, peintures... Vous pourrez y découvrir le talent de nos artisans et repartir avec des pièces uniques, fabriquées avec passion.

+ Rdv de 19h à 23h sur la pl. des Logis et av. M.Plantier



CMJ #3 : APPEL À CANDIDATS

Quand les jeunes partagent leurs idées et s'impliquent pour leur commune !
La campagne de candidature au 3^e Conseil municipal des jeunes est lancée.
Pour faire bouger sa ville tout en formant son esprit citoyen...



Donner leur avis, participer à la vie de la commune, porter des projets pour les jeunes et la ville : le Conseil Municipal des Jeunes est l'instance pour qu'ils fassent entendre leurs voix !

La douzaine d'adolescents travailleront ensemble pendant trois ans sur le quotidien et l'avenir de Venelles sous la houlette de l'animatrice du Local et de l'élue municipale déléguée à la Jeunesse.

Basé sur le volontariat et la participation, le CMJ de Venelles est l'outil idéal pour :

- développer l'apprentissage de la vie citoyenne
- découvrir le fonctionnement de la commune et de la mairie
- apprendre la démocratie à travers la discussion, la réflexion et les décisions
- s'impliquer dans la vie locale
- faire entendre sa voix et exprimer les besoins des jeunes, leurs aspirations et critiques.

Lieu de débats privilégié, cette instance permet à ses membres de prendre part à la vie du village en réalisant des projets collectifs relatifs à la jeunesse, l'actualité sociale, la scolarité, la santé, la culture, le sport. Ils participent à la vie protocolaire, aux festivités et événements locaux. Les jeunes conseillers sont investis dans leur mandat pour 3 ans.

Le CMJ actuel a notamment organisé un karaoké géant, obtenu une subvention pour le sentier du parc des sports "Arsène Oxygène", participé à des cérémonies et inaugurations, tout en lançant une réflexion sur la rénovation de l'esplanade Cézanne.

> Candidatures jusqu'au 15 novembre 2026 ouvertes aux Venellois scolarisés du CM2 à la 3^{ème}, pour une installation de ce CMJ#3 en janvier 2027

+ Infos : service Education-Jeunesse
tél : 04 42 54 09 09 - venelles.fr
service.education.jeunesse@venelles.fr

► JUIN

Jusqu'au 6 juillet

CONCOURS CULTURELS [Ville]

Concours photos "Pose nature"

Concours d'écriture de nouvelles "Dans mon jardin, il y a..."



Samedi 13

10^E STREET NÉCESSAIRE [Ville]
> Venelles-le-Haut - 18h

Du 12 au 14

FINALE DE COUPE DE FRANCE VOLLEY [VPV]

Catégorie M11

> Parc des sports M. Daugé

Dimanche 14

MJ SON [MJC]

> Venelles-le-Haut - 18h > 20h

Jeudi 18

COMMÉMORATION

de l'Appel du Général de Gaulle en 1940 [Ville]

> Place Marius Trucy - 10h30

Samedi 20

REPAIR CAFÉ [Repair Café asso]
> Tiers-lieu la Station - 14h

LOTO DE L'ÉTÉ [USV]

> Boulodromes du parc des sports - 19h > 21h30

Dimanche 21

VIDE GRENIER [JCV]

> Parking du judo club

FÊTE DE LA MUSIQUE [Ville]

> Scène ouverte pl. des Logis



Mercredi 24

FÊTE DE LA SAINT JEAN [Ville]

> Place des Logis - 16h



Dimanche 28

PING PÉTANQUE [PPV]

> Parc des sports M. Daugé

VIDE GRENIER [Société de Chasse]

> Parc des sports M. Daugé

Lundi 29

CONCERT CLASSIQUE [Ville]

Voix de l'Académie du Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence

> Pôle culturel L'Étincelle - 20h

Mardi 30

MARDI EN FÊTE #1 [Ville]

Groupe live : Band Original

(Rock, pop, disco, funk, électro)

Avec Marché des créateurs

> Place des Logis - 19h



Informations, contacts et réservations :

► www.venelles.fr



Programmation susceptible d'être modifiée ou complétée en fonction de l'actualité.



► JUILLET

LES SPECTACLES ASSOCIATIFS DE FIN D'ANNÉE À L'ÉTINCELLE

.....

13 juin

REPRÉSENTATIONS DE FIN D'ANNÉE DE THÉÂTRE

[Des corps en scène]

> L'Étincelle à 14h - 22h

19 et 20 juin

GALA DE DANSE [Judo Club Venellois]

> L'Étincelle

19 et 20 juin

SPECTACLE DE DANSE CONTEMPORAINE

[La Courbe et la plume]

> Esplanade Cézanne

20 juin

GALA DE GYMNASTIQUE [Judo Club Venellois]

> L'Étincelle - 14h30

21 juin

REPRÉSENTATIONS DE FIN D'ANNÉE DE THÉÂTRE

[MJC Allain Leprest]

> L'Étincelle

23 juin

REPRÉSENTATIONS DE FIN D'ANNÉE DE THÉÂTRE

[Les Amis de Berdine]

> L'Étincelle

27 et 28 juin

GALA DE DANSE [ADN danse]

> L'Étincelle – 20h30 (27 juin) – 14h et 19h30 (28 juin)

27 juin

ATELIERS ET SPECTACLE DE DANSE [Africa Foula]

> L'Étincelle

4 juillet

GALA DE DANSE [Sarahdanse]

> L'Étincelle

Vendredi 10

SPECTACLE MUSICAL [MJC]

"Dans l'œil de la baleine"

> L'Étincelle - 20h30

.....

Lundi 13

BAL [Ville]

Fête nationale

Groupe live : Good Times (Pop, rock, variété internationales)

> Place des Logis – 20h

.....

Mardi 14

CÉRÉMONIE

COMMÉMORATIVE [Ville]

> Place Marius Trucy – 10h30

CONCOURS DE PÉTANQUE

[La Boule venelloise]

Adultes / enfants

> Boulodrome du parc des sports M. Daugé - 14h30

.....

Mardi 28

MARDI EN FÊTE #2 [Ville]

Groupe live : Trevlis (Rock, Blues, Soul, Dance, variété française et internationale)

> Place des Logis – 19h



Mardi 18

MARDI EN FÊTE #3 [Ville]
Groupe live : Ventura (Soul,
 Pop, RNB, Funk)
 > Place des Logis – 19h

Dimanche 23

**FÊTE DE LA LIBÉRATION DE
 VENELLES EN 1944** [Ville]
 > Centre-ville – 10h30

Samedi 29

FÊTE DES ASSOCIATIONS

stands, démonstrations et
 initiations par les associations
 et **soirée DJ**

> Parc des sports
 Maurice Daugé
 dès 15h





► SEPTEMBRE

Mardi 1

MARDI EN FÊTE #4 [Ville]
Groupe live : Groov'in Democracy (Pop, rock, funk et variété française & internationale)
Avec Marché des créateurs
> Place des Logis – 19h



Samedi 5

CONCERT CHANSON FRANÇAISE [MJC]
> L'Étincelle – 20h30

Vendredi 11 et samedi 12

VENELLES HAPPY FESTIVAL #3 [Ville]
> L'Étincelle
Avec le **ROULE TA VILLE**
le vendredi – 18h



Samedi 19

HAPPY SAMEDI [ASSO]
> La Station – 15h

Samedi 19 et dimanche 20

JOURNÉES DU PATRIMOINE [Ville]
"Patrimoine en danger"
> Divers lieux à Venelles



© Illustration : Jean Leblanc

Ouverture de la billetterie de la saison culturelle municipale

2026-2027



VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Ouverture de la billetterie aux Venellois
De 10h à 18h à l'Étincelle
+ Infos : 04 42 54 93 10 - letincelle@venelles.fr

LUNDI 7 SEPTEMBRE

Ouverture de la billetterie à tous, sur le site Internet :
billetterie.venelles.fr

Ateliers et animations
de la médiathèque en
détails sur le portail web
dédié en scannant
ce QR code :





► La MJC Allain Leprest, un lieu vivant au service de tous

Depuis plus de cinquante ans, la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Venelles incarne un esprit d'ouverture et de partage au cœur de la commune. Bien plus qu'un simple lieu de loisirs, elle est un espace de vie, d'échanges et de rencontres pour tous les âges.

Créée en 1971 avec une offre d'une quinzaine d'activités comme le piano, l'éveil musical, la gymnastique ou encore les ateliers d'écriture, la MJC s'est imposée comme un acteur incontournable de la vie locale. Évoluant avec son temps, la structure a su se diversifier et s'adapter aux attentes des habitants tout en conservant sa singularité : une palette de disciplines variées alliant musique, arts créatifs, sport et bien-être. Aujourd'hui, avec plus de 400 adhérents et 25 professeurs et animateurs qualifiés, elle reste fidèle à sa mission : accueillir, rassembler et transmettre.

La musique, cœur battant de la MJC Allain Leprest, y occupe une place centrale. Des cours individuels, collectifs et des stages sont proposés, ainsi que des concerts d'artistes francophones aux textes engagés, poétiques ou humoristiques programmés à l'Étincelle 9 fois par an.

Au-delà des activités, l'association s'investit dans la transmission et l'accès à la culture pour tous. Ateliers d'éveil musical dans les écoles maternelles, Fête de la science, conférences sur l'histoire de l'Art... Chaque initiative vise à créer du lien et à cultiver la curiosité. Cet esprit de transversalité résonne pleinement lors des événements comme Le Printemps des musiciens, MJ'son, ou Le Petit pont des arts qui animent tous les ans la place Jean-Pierre Saez et la Voûte Chabaud à Venelles-le-Haut.



Construire la MJC de demain

De la coordonnatrice Carine aux adhérents, en passant par le conseil d'administration, composé de 5 bénévoles, et les professeurs, cette dynamique repose sur le travail et l'implication de tous. Une équipe investie qui lance d'ailleurs un appel à bénévoles à ceux qui souhaitent partager leurs compétences, leurs idées ou simplement rejoindre l'aventure. N'hésitez pas à pousser la porte, la MJC a besoin de vous !

+ Nouveautés de la rentrée 2026-2027 : histoire de l'art, flamenco, trombone et euphonium, musique d'ensemble, illustration – croquis pour les 11/14 ans, dessin pour les adultes et percussions africaines.

+ MJC Allain Leprest - BP N°7 – 2, allée de la Roberte - Tél. : 04 42 54 71 70 - mjcleprest@gmail.com
Horaires secrétariat : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 15h30 > 18h - mercredi : 9h > 12h et 14h > 19h
mjc-venelles.org - www.facebook.com/mjc.venelles



► BIODIVERSITÉ : LES 1^{ers} INVENTAIRES

À Venelles, composée à 73% d'espaces naturels, la biodiversité n'est pas une idée abstraite. Elle se niche dans les haies agricoles, les forêts communales, les zones humides discrètes, les arbres d'alignement, au parc des sports, au centre de loisirs, dans les jardins et jusque dans les cours d'école. Depuis fin 2024, la commune s'est engagée dans une grande démarche d'acquisition de connaissances, de sensibilisation des

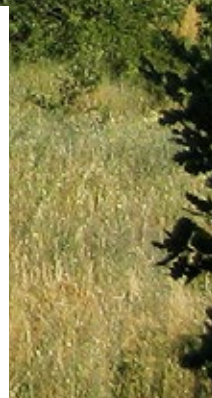


habitants pour préserver le vivant : l'Atlas de la biodiversité communale (ABC). Faisons le bilan à mi-parcours sur ce dispositif, riche de surprises !

Soutenu par l'Office français de la biodiversité, ce programme national permet aux collectivités de mieux connaître les espèces présentes sur leur territoire afin d'intégrer les enjeux écologiques dans les politiques publiques, l'aménagement et le cadre de vie. Localement, cet Atlas s'inscrit pleinement dans l'Agenda 2030 communal et dans une ambition affirmée : construire un territoire durable avec le vivant.

Au démarrage de l'ABC il y a un an et demi, les données existantes recensaient près de 600 espèces. Si les actions déployées visent à compléter cet état des lieux de la faune et de la flore, l'Atlas va beaucoup plus loin qu'un simple inventaire.

Son objectif est double : améliorer les connaissances scientifiques tout en mobilisant les Venellois autour de la biodiversité locale afin d'agir de façon concertée à tous les niveaux, des habitants dans leurs jardins jusqu'aux projets d'aménagement.



LES CHIFFRES

131 ESPÈCES OBSERVÉES
en un an et demi

57 260,27 € BUDGET POUR L'ABC
(subventionné à 55% par l'OFB)

Depuis le lancement du projet, la Ville travaille avec plusieurs partenaires spécialisés, notamment la Ligue pour la Protection des oiseaux (LPO PACA) et le Groupe Chiroptères de Provence. Ensemble, ils mènent des inventaires de terrain sur plusieurs groupes d'espèces encore peu documentées à l'échelle communale : oiseaux, papillons, chauves-souris, reptiles, amphibiens ou encore orthoptères. Et les premiers résultats dépassent déjà les attentes.

Un territoire plus riche qu'on ne l' imagine

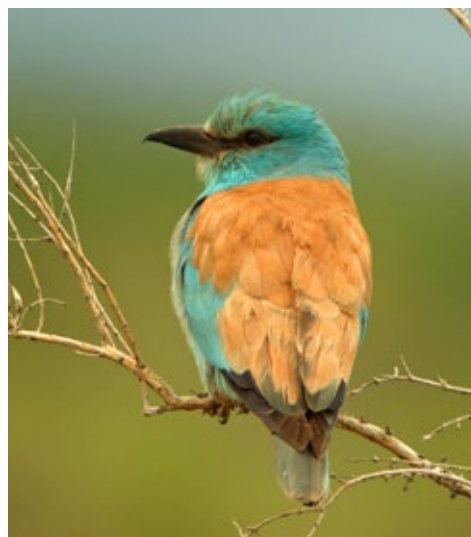
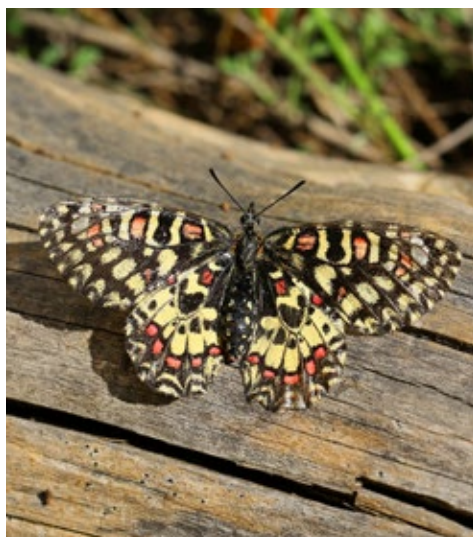
En seulement 18 mois, plus de 1 000 données naturalistes ont été collectées, représentant 131 espèces identifiées. Parmi elles, **27 n'avaient encore jamais été recensées à Venelles !**

Certaines découvertes confirment l'importance écologique du territoire communal. Des espèces protégées ou à enjeu ont été observées, comme **la Chevêche d'Athéna, le Criquet tricolore, le Rollier d'Europe, le Minioptère de Schreibers** - une chauve-souris à fort intérêt de préservation - ou encore plusieurs papillons rares liés aux milieux

méditerranéens comme le Proserpine ou l'Hespérie de l'herbe au vent.

Plusieurs espèces remarquables ont également été identifiées.

Leur présence souligne l'importance des corridors écologiques, des gîtes à chauves-souris et des habitats secs et bocagers. Les recensements permettent de mieux comprendre le rôle joué par certains espaces du quotidien : une roselière près d'un bassin de rétention, des arbres anciens, des haies végétales autour des jardins, des zones agricoles ou des friches urbaines deviennent ainsi de véritables **réservoirs de biodiversité**.



« Le travail de recensement de la faune et de la flore, réalisé par des experts et des Venellois a émerveillé toutes les personnes invitées à participer ! L'ABC ne se limite pas à améliorer la connaissance scientifique sur la commune. Il sert aussi à adapter au quotidien certains projets d'aménagement et de gestion des espaces publics. » résume Nicolas Conrad, adjoint au maire délégué à l'environnement.

Plusieurs initiatives ont ainsi été engagées :

- l'inventaire du patrimoine arboré communal ;
- la cartographie des plantes exotiques envahissantes ;
- l'identification des espaces urbains favorables aux continuités écologiques ;
- ou encore la création future d'un jardin ; démonstrateur pour les pollinisateurs en centre-ville.

Des enjeux pour notre quotidien

La végétalisation et la désimperméabilisation des cours d'école constituent également un axe fort du projet. Quatre établissements scolaires venellois sont concernés, avec un travail de concertation mené auprès des enseignants, des familles et des enfants. Les objectifs sont multiples : lutter contre les îlots de chaleur, favoriser l'infiltration de l'eau, développer la nature en ville et créer des espaces plus agréables pour les élèves.

À terme, les données collectées permettront aussi d'alimenter les futurs projets d'urbanisme et d'intégrer davantage les enjeux écologiques dans les décisions publiques.

L'ABC de Venelles se poursuivra jusqu'en 2027.

De nouveaux inventaires seront réalisés cette année sur les amphibiens, les reptiles et les odonates (libellules). Des formations destinées aux élus et aux agents municipaux sont également programmées. Mais l'objectif principal se situe déjà au-delà de l'Atlas lui-même.

Préparer la suite

Il s'agit de construire un véritable plan d'action communal pour la biodiversité : mieux protéger certains espaces, renforcer les continuités écologiques, adapter les pratiques d'entretien, accompagner la végétalisation ou encore sensibiliser durablement les habitants.

En révélant la **richesse parfois insoupçonnée du territoire**, l'Atlas de la biodiversité communale rappelle une évidence : préserver le vivant, c'est aussi préserver notre qualité de vie, notre paysage et notre capacité à construire une commune résiliente face aux défis climatiques.

À Venelles, cette démarche est désormais bien engagée ! Pour être intégré au cœur des préoccupations de tous et donc avoir un impact sur le long terme, l'une des forces de cet Atlas réside dans sa **dimension citoyenne**.

Car mieux protéger la biodiversité suppose aussi de mieux la connaître... et de donner envie aux habitants de s'y intéresser !



Un projet participatif ouvert à tous

Depuis quelques années, de nombreuses activités ont ainsi été proposées au public : sorties nature, inventaires participatifs, conférences, ateliers, rallye nature pour les enfants, Fresques de la biodiversité ou encore soirées d'observation.

Le Venelles Happy Festival, dont la 3^e édition se déroulera mi-septembre, constitue un temps fort de cette mobilisation avec de nombreuses animations consacrées au vivant. Des ateliers ludiques, des enquêtes et observations d'espèces invitent les habitants à devenir eux-mêmes acteurs de la connaissance scientifique.

Au total, plus de 700 participants ont déjà pris part aux événements organisés dans le cadre de l'ABC.

La commune s'appuie également sur un **comité de suivi** associant habitants, bénévoles et associations locales afin de nourrir la réflexion collective et préparer les actions futures. Votre participation reste centrale : observations, animations scolaires, chantiers nature et respect des préconisations locales renforceront la protection du vivant à Venelles.

Résultats clés

- **1 079 observations naturalistes** : 131 espèces identifiées / 27 nouvelles pour la commune.
- **Chiroptères (chauves-souris)** : 16 espèces détectées / contre 5 auparavant.
- **Oiseaux** : 768 observations / 55 espèces
- **Papillons - orthoptères** : 401 données / 166 espèces.
- **Arbres** : 1 336 arbres municipaux répertoriés.
- **Participation citoyenne** : 33 animations en 2025, ~775 participants.

Vous souhaitez agir aussi pour la valorisation de notre patrimoine naturel ?

- **Les cafés-jardins organisés par la Ville** à la médiathèque de l'Étincelle incitent aux pratiques vertueuses dans les jardins avec des conseils destinés à tous pour mieux respecter les espèces.

- **L'association du Potager Partagé** gère un jardin collectif de 3000 m² mis à disposition en 2018 par la commune, où les habitants cultivent fruits et légumes bio sur des parcelles louées. Elle organise aussi des activités pédagogiques, culturelles et conviviales pour renforcer les liens sociaux et promouvoir le jardinage naturel et la biodiversité. Par l'implication de ses adhérents dans la culture biologique et le respect de la nature, l'association sensibilise au nécessaire équilibre de la biodiversité.

- **L'association Recyclaïx** renouvelle animations et initiatives en lien avec la nature et participe régulièrement à l'opération "Nettoyons la nature".

- **L'association Papa Ours Nature** propose des micro-aventures dans la nature, notamment de la grimpe d'arbres pour tous les publics, pour redécouvrir la faune, la flore et changer de perspective en toute sécurité. Pour un autre lien à la nature et à l'aventure.

CONCOURS "POSE NATURE" sur la faune et la flore

Un concours photos pour immortaliser la beauté sauvage de Venelles.

Votre œil + quelques clics pour apporter votre contribution à l'Atlas de la biodiversité.

Chaque cliché sera une invitation à découvrir, aimer et protéger notre environnement, à révéler les trésors naturels de notre commune et sensibiliser petits et grands à la richesse de notre écosystème.

+ Jusqu'au **6 juillet** / infos sur venelles.fr



PARTENAIRES

► Du compostage collectif en test à La Roberte



Trois bacs en bois de compostage collectif à Venelles seront implantés à proximité des immeubles de La Roberte. Ce projet, porté par la Métropole, a été présenté aux habitants du secteur le 28 mai dernier.

Les échanges avec les riverains ont notamment porté sur leur implantation et les solutions visant à leur intégration harmonieuse dans l'environnement. Concrètement, il y aura un bac d'apport, un bac de broyat et un bac de maturation. Équipés de grilles anti-rongeurs et bien utilisés, ils ne génèrent aucune mauvaise odeur. Leur installation et leur entretien seront assurés par la Métropole.

Une fois prêt, le compost sera mis à la disposition des habitants qui pourront ainsi profiter du fruit de leur engagement. Côté pratique, des bio-seaux et guides du compostage seront disponibles en mairie. Les usagers seront accompagnés par le service Développement durable de la Ville à travers des ateliers de sensibilisation. Si cette expérimentation s'avère pertinente, un déploiement identique de composteurs est prévu sur trois autres sites.

+ Le tri des déchets verts et alimentaires est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024 pour les particuliers et les professionnels, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020.

LES NOUVEAUX PROS

Ateliers créatifs pour les personnes neuroatypiques et hypersensibles

ATELIERTYPIQUE

Bâtiment des Isnards,
rue des Isnards
ateliertypique.clients@gmail.com
Instagram: roxy_digi_art

Bar à salades

LE STAM

3 Avenue de Mouliero
Tel : 07 83 53 08 46
Instagram : le_stam_venelles

Photographe

MARIE M.

Tel : 06 72 80 74 82
mariemphoto@gmail.com
www.mariemphoto.com

Votre contact : Claire Guasch – 04 42 54 93 35 – c.guasch@venelles.fr



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

► APEV, des parents engagés pour l'école venelloise

Créée en 2021, l'Association des Parents d'Élèves de Venelles compte aujourd'hui 134 adhérents et couvre les cinq écoles de la commune : les maternelles du Centre et du Mail, et les élémentaires des Cabassols, Maurice Plantier et Marcel Pagnol.

À sa tête depuis 2024, Audrey Sala coordonne une équipe de bénévoles dont l'objectif est simple : faire le lien entre les familles, les enseignants et la mairie responsable des locaux et de la gestion du périscolaire. Dans chaque établissement, un référent élu joue ce rôle de porte-parole au quotidien. L'APEV est constamment en lien avec le service Education-Jeunesse pour les divers projets mais aussi pour préparer en synergie la quinzaine de conseils d'école chaque année.

Des animations pour les enfants, un lien précieux entre écoles, familles et mairie

L'association rythme l'année scolaire de plusieurs événements devenus des rendez-vous appréciés des Venellois : fête d'Halloween, boum de Noël à l'Étincelle, ou encore le traditionnel Vide ta chambre organisé au parc des sports.

Les fonds récoltés sont ensuite réinvestis directement dans les écoles : matériel de sonorisation, vélos, livres sur la prévention du harcèlement... La rentrée prochaine marquera également l'arrivée d'une nouvelle manifestation : une course pour les enfants.

Mais au-delà des événements, ce que l'APEV cherche avant tout, c'est à créer du lien.

Et pour cela, tous les profils sont les bienvenus : que vous souhaitiez devenir référent, aider à organiser une manifestation ou simplement apporter un gâteau, chaque coup de main compte !

Plus les parents sont nombreux, plus l'association peut peser dans les décisions qui concernent la vie scolaire de leurs enfants.

+ Rejoignez l'APEV : ape.venelles@gmail.com / facebook : [ape.venelles](https://www.facebook.com/ape.venelles)



Boum de Noël et Vide ta chambre de l'APEV



► Retour sur l'Open de l'AVT

Du 10 avril au 8 mai 2026, l'Association Venelloise de Tennis a accueilli une nouvelle édition de son Open de Venelles.

Avec 214 joueurs engagés - locaux et de toute la région, le tournoi a une nouvelle fois confirmé son attractivité.

193 matchs ont été disputés sur les courts du parc des sports Maurice Daugé, offrant de belles confrontations et de nombreux moments de suspense, dont des demi-finales et finales réunissant près d'une centaine de spectateurs. Symbole de l'intensité de la compétition, les deux matchs les plus longs du tournoi ont dépassé les trois heures de jeu.

Cocorico venellois : l'AVT s'est distinguée avec 58 participants, qui ont cumulé 62 victoires !

Julien Maes, entraîneur du club, s'est imposé dans le tableau masculin en remportant le tournoi à domicile. Chez les dames, Marie-Laetitia Tollinchi a conservé son titre pour la deuxième année consécutive. Une mention spéciale revient également à Jade, jeune joueuse de 11 ans, dont le talent et la détermination ont impressionné le public.

Une édition 2026 réussie qui souligne l'investissement des bénévoles de l'AVT et confirme la place de l'Open de Venelles parmi les rendez-vous sportifs incontournables de la commune.

Bienvenue à Résonances Médiations

Cette association créée en 1997 a installé son siège à Venelles en février. Elle est reconnue d'utilité sociale, familiale et éducative. Son équipe propose des sessions d'accompagnement des familles dans les moments complexes de la vie tels que **les séparations, les droits de garde, la rupture de parole entre parents et adolescents**, en s'appuyant sur un médiateur neutre et indépendant.

L'association propose également des formations à la gestion des conflits, à la communication non violente et anime des groupes de parole.

+ Infos : Bât. La Bastide, 9 rue de la Carraire, Les Logissons /resonancesmediations.fr

► Du ski depuis Venelles ? c'est possible avec le VPAM !



Cela fait plus de 50 ans que le club Venelles Plein Air Montagne entraîne sur les pistes et les sentiers ses adhérents amateurs de glisse et plus globalement du milieu montagnard. Une multitude d'activités sont en effet proposées toute l'année par une trentaine de bénévoles passionnés, sur les sommets enneigés ou herbeux pour des cours et sorties snowboard, ski, handiski, ski sur herbe, randonnée ou encore via ferrata.

Il y a quelque mois les locaux du club ont déménagé au chalet du parc des sports Maurice Daugé, entièrement réaménagé tout spécialement pour le stockage et les activités du VPAM.

Vous hésitez encore ? Franchissez la porte du chalet pour vous évader et glisser dans la nature dans une ambiance sportive, festive et très conviviale !

+ En savoir plus : vpam-venelles-ski-club.pepsup.com

Élus de la majorité

C'est un nouveau mandat qui s'ouvre à Venelles, avec une équipe municipale remaniée, aux profils variés, motivée, qui s'est pleinement mise au travail pour les Venellois.

Une équipe investie

Elus de l'ancienne municipalité, acteurs de la société civile, tous sont réunis autour d'une volonté commune : continuer de faire de Venelles une ville où nous pouvons travailler, pratiquer de nombreux loisirs, avoir un accès facilité à la culture tout en voyant grandir nos jeunes en sécurité.

Une ville qui préserve son esprit tout en se tournant vers le futur, vers l'avenir. Dans cet objectif, l'ensemble des élus de la majorité sont impliqués et disposent d'une délégation selon leurs domaines de compétences ; cela a toujours été, et restera, notre volonté.

Fidèles à nos promesses, nous continuerons de déployer les actions de l'Agenda 2030 pour guider Venelles vers un avenir durable : un village prêt aux défis de demain et dans lequel nous pouvons vivre et travailler dans de bonnes conditions.

Concertation citoyenne

Tous les projets sont construits avec vous, qui nous apportez votre vision du quotidien. Nous continuerons aussi à venir à votre rencontre lors des visites de quartier, des réunions de concertation, des soirées d'échanges, pour discuter, débattre et trouver, conjointement, la solution optimale pour notre commune. Plusieurs réunions ces dernières semaines ont permis de répondre à vos interrogations et prendre en compte votre avis sur les travaux prévus chemin de Garenne et rue des Isnards ou encore sur le projet des Grandes Vignes.

La réunion publique du 1^{er} juin à l'Étincelle durant laquelle nous avons présenté le projet de Vauclaire, est une des illustrations de cette volonté. Ce quartier, au Nord de la commune, s'inscrira en continuité urbaine des Figueirasses, et accueillera 75 logements. Vous retrouverez l'ensemble des informations à ce sujet dans la

plaquette distribuée avec ce magazine.

Ce format de quatre pages, ciblé sur des sujets majeurs pour la collectivité, répond à une volonté d'information et de transparence de l'action publique. Nous maintiendrons ces publications pour les projets structurants, qui permettent à l'ensemble des Venelloises et des Venellois de disposer de mises à jour régulières sur l'évolution de la commune.

Incertitudes quant aux financements métropolitains

Enfin, nous souhaitons vous informer qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'un de nos principaux partenaires, la Métropole Aix-Marseille Provence, ne dispose pas encore de budget - il est dans les mains des magistrats de la Chambre Régionale des Comptes. Les décisions qui seront prises par l'Etat, au travers du Préfet de Région, risquent d'avoir des conséquences sur les compétences portées par la Métropole mais également sur les capacités d'investissement communal.

Cette période de transition diffère nécessairement certaines prises de décision et planning d'opérations. Mais, d'ici la fin du mois de juin, nous aurons la réponse à ces interrogations : nous serons alors en mesure de faire les choix qui en découlent.

Nous ne manquerons pas, dans de prochains numéros, de vous faire part de ces évolutions.

Liste Venelles Avenir

Avertissement

Vous trouverez sur la page suivante la tribune écrite par la liste d'opposition. Cette publication est une obligation légale visant à assurer un espace d'expression dédié à la liste minoritaire.

Nous respectons cette réglementation que nous considérons tout à fait légitime et démocratique. Pour autant, notre équipe municipale tient à préciser que ce qui est écrit par l'opposition n'engage que ses auteurs. Nous vous invitons à vérifier les chiffres et les affirmations qui s'y trouvent.

Élus de l'opposition

L'abstention : « la grande gagnante » de l'élection Vox populi, vox dei.

Il est à noter que le journal « Le Monde » annonce une abstention record en France, à hauteur de 42,18%. Elle est de 44,83% à Venelles. Ne peut-on pas déclarer que c'est l'abstention qui a gagné les élections ? Comment ne pas être inquiet de ce désintérêt pour une élection locale aussi importante, bénéficiant, en général, d'une popularité bien supérieure à celles d'autres niveaux.

Ne sommes-nous pas face à la manifestation d'une fracture de plus en plus présente, de plus en plus forte entre les citoyens et leurs représentants ?

Toutefois, nous ne pouvons que féliciter l'équipe sortante qui a été réélue et tenter de participer à la vie de notre cité, forts du pouvoir que les urnes nous ont donné.

Vote des subventions aux associations : la nécessaire transparence dans l'attribution des subventions aux associations.

Pour éviter une nouvelle annulation par le tribunal administratif.

Le Tribunal Administratif de Marseille a annulé la délibération n° D2022-51 du 5 avril 2022 aux motifs :

- qu'une association a bénéficié d'une subvention sans avoir au préalable rempli le dossier de demande,
- que certains élus, membres du bureau d'associations bénéficiaires de subvention, ont participé aux travaux préparatoires et aux débats qui ont précédé l'adoption de la délibération « en étant ainsi en mesure d'exercer une influence sur celle-ci »,
- puis ont participé au vote de la délibération d'attribution des subventions.

(Décision du 4 juillet 2024 No 2204648)

Là encore, lors du Conseil Municipal du 14 avril 2026, l'article 6 du règlement d'attribution des subventions n'a pas été respecté.

Espérons qu'un nouveau recours ne sera pas engagé au risque de décrédibiliser encore plus la gestion faite par la commune de l'attribution des subventions aux associations.

Vote des indemnités aux élus : une question d'équité et de deniers publics.

Seuls les élus d'opposition ne bénéficient pas d'indemnités. Les critères d'attribution avancés par Monsieur le Maire sont l'engagement et le travail. Les élus d'opposition ont manifesté pendant 6 ans leur capacité de travail et d'engagement et continuent de le faire. Leur travail mérite aussi d'être reconnu.

Nous travaillons toutes les délibérations, sommes force de propositions, soumettons des amendements, souhaitons porter des dossiers... ; parce que nous nous impliquons, mais aussi parce que nous pensons que c'est aux élus de porter les projets et non pas à des prestataires extérieurs, au mépris des deniers publics et de la maîtrise du terrain.

En nous mettant à l'index, c'est la commune qui est perdante.

Culture et langue provençales.

Le candidat Arnaud Mercier « Maire des Provençaux ».

Lors de la campagne municipale, le thème de la « culture locale » était au programme de la liste « L'Alternative Venelloise ».

Joël Bouc, spécialiste (titulaire d'une licence « occitan-langue d'oc ») et amoureux de la culture provençale a évoqué ce sujet lors du dernier conseil municipal.

Cet appel a été entendu et nous sommes dans l'attente d'un rendez-vous pour faire des propositions concrètes.

La langue, la tradition, la gastronomie, les sports, les jeux... sont autant d'activités par lesquelles se forme l'expression culturelle.

Pour la culture avec le territoire et du territoire avec la culture !

Annie Mouthier a.mouthier@venelles.fr

Joël Bouc j.bouc@venelles.fr



Naissances

- . Sibyle DELAGARDE le 04/03/2026
- . Marceau MARTIN-LAUZIER le 05/03/2026
- . Estelle BAUDET le 06/03/2026
- . Sohan BAOUZ le 09/03/2026
- . Sélène EINSARGUEIX le 10/03/2026
- . Orso RASETTO CHÉDEAU le 15/03/2026
- . Charlotte PIETTE le 15/03/2026
- . Mathéo LAURENCE le 04/04/2026
- . Martin BERRUYER FONTES le 16/04/2026
- . Nathan MARC BONNAL le 27/04/2026
- . Clément CADORET le 01/05/2026
- . Elyse BONNICI le 15/05/2026
- . Gaspard VINCENT le 21/05/2026



Mariage

- . Laurent REICHSTADT et Julie CHAPEL le 30/05/2026



Décès

Seuls figurent dans cet encart les décès ayant fait l'objet de transcriptions officielles en mairie à l'heure où nous bouclons ce magazine.

- . André DESGOUILLES le 05/03/2026 (79 ans)
- . Pierrette VARRAUD veuve DESCHEUS le 08/03/2026 (85 ans)
- . Michel MOURET le 12/03/2026 (84 ans)
- . Isabelle LESBROS le 21/03/2026 (67 ans)
- . Joseph MARCO le 03/04/2026 (84 ans)
- . Marie-Françoise BESSE veuve AVELLA le 02/04/2026 (82 ans)
- . Marion PUECH veuve SIMON le 08/04/2026 (89 ans)
- . Robert RAMPAL le 26/04/2026 (73 ans)
- . Michel CORDIER le 28/04/2026 (77 ans)
- . Danielle DESMEDT épouse PLUCHINO le 02/05/2026 (85 ans)
- . Patrick HUMBERT le 05/05/2026 (72 ans)
- . Jean-Paul RONGIER le 07/05/2026 (82 ans)
- . Alfréda BALLENGHIEN le 18/05/2026 (97 ans)
- . Marc ZEN le 22/05/2026 (79 ans)

Hommage à :



Patrick HUMBERT

7 mars 1954 > 5 mai 2026

Figure emblématique de la vie associative de Venelles, Patrick s'est éteint à 72 ans.

Pendant près de 20 ans, il a présidé le Comité des Fêtes, créant notamment les Bacchanales du Jazz.

Il a aussi organisé de nombreuses autres animations : fête de la vigne et du vin, "Dansons sous les étoiles", fête de la musique, marché de Noël, etc...

Son engagement a été salué par plusieurs distinctions comme la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, la plaquette du mérite associatif, la médaille d'or du bénévolat.

Passionné de tir à l'arc, il a mené l'équipe de Venelles à plusieurs titres de champions de France et a reçu en 2010 la médaille d'honneur du meilleur capitaine pour son fair-play.

RDV AVEC LES ÉLUS

- Demandes de rdv avec le maire au 04 42 54 16 16
- Pour V. Busso, déléguée au social - Tél CCAS : 04 42 54 98 00
- Permanence de N. Conrad délégué à l'environnement les mardis matins - sur rdv au 04 42 54 93 38
- Permanence d'A. Jeanthon délégué à l'économie les vendredis entre 8h30 et 10h - sur rdv au 04 42 54 93 35 ou par mail economie@venelles.fr

PERMANENCES

- **Assistants sociaux du Conseil départemental 13**
Au CCAS sur rdv : 04 13 31 84 10
- **Conseiller en succession épargne et fiscalité et conciliateur de justice** - Au CCAS sur rdv : 04 42 54 98 00
- **Mission locale** - Au CCAS sur rdv : 04 42 61 72 99
- **Parcours handicap** - Au CCAS sur rdv : 0800 400 413
- **Plan Local Insertion et Emploi** - Au CCAS sur rdv : 04 42 54 98 00
- **Psychologue, école des parents et des éducateurs**
Au CCAS sur rdv : 04 42 59 64 53
- **UFC Que Choisir** - Au CCAS le 1^{er} vendredi de chaque mois sur rdv : 04 42 93 74 57
- **Voisins vigilants** - 04 42 54 93 18
- **Huissier de justice** - 04 42 67 11 51
- **Architecte Conseil du CAUE 13** - Les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h en mairie sur rdv au 04 42 54 95 83 ou 04 42 54 93 16

COLLECTE/RECYCLAGE DES DÉCHETS



0 800 94 94 08

Collecte en porte à porte :

prenez à sortir votre bac la veille au soir des jours de passage

Secteur 1

- Bac noir : ordures ménagères
➢ **Lundi et vendredi**
- Bac jaune : déchets recyclables
➢ **tous les mercredis**

Secteur 2

- Bac vert : ordures ménagères
➢ **Mardi et samedi**
- Bac jaune : déchets recyclables
➢ **tous les jeudis**

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Venelles :

- Du lundi au samedi : 8h-12h / 13h30-17h30
- Dimanche : 8h-12h - Fermée les jours fériés

Ramassage des encombrants

Sur rdv au **0 800 94 94 08**

Nouveaux créneaux : les 2^e jeudi et 4^e mardi du mois.

PHARMACIES DE GARDE

Le planning annuel est régulièrement mis à jour sur le site Internet de la Ville, affiché au CCAS et consultable en scannant ce QR Code :

Et chaque samedi, sont publiées sur le Facebook @Ville de Venelles les pharmacies ouvertes le dimanche suivant.



NUMÉROS UTILES

URGENCES

- **Pompiers** : 18 - **Police** : 17- **SAMU** : 15
- **Urgences sourds et malentendants** : 114
- **Police municipale** : 04 42 54 93 40
- **Gendarmerie** : 04 42 54 25 70
- **SOS Médecin** : 3624
- **Médecin de garde** : 04 42 26 24 00
- **Centre antipoison** : 04 91 75 25 25
- **Urgences Hôpital d'Aix** : 04 42 33 90 28
- **SOS Main de la clinique AXIUM** : 04 42 23 10 10
- **Hôpital privé de Provence** : 04 42 33 88 00
- **SOS vétérinaire** : 0899 700 680
- **Urgence dentaire** : 08 92 56 67 66

MAIRIE DE VENELLES

- **Accueil** : 04 42 54 16 16
Horaires d'ouverture :
 - lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h / 12h et 13h / 17h
 - jeudi : 8h / 12h et 14h / 17h
 - samedi : fermeture de l'accueil. Service État civil ouvert de 9h à 12h
- **Services techniques** : 04 42 54 93 24
- **Centre communal d'action sociale** : 04 42 54 98 00
- **Service culture et animation du territoire** : 04 42 54 93 10
- **Service Éducation-Jeunesse** : 04 42 54 09 09
- **Service sports et vie associative** : 04 42 54 44 80
- **ALSH l'Oustau (Centre de loisirs)** : 04 42 27 13 30
- **Relais petite enfance Maison des Pitchouns** : 06 22 00 87 18
- **Périscolaire** :
 - École des Cabassols : 06 68 67 65 40
 - École Maurice Plantier : 07 63 51 64 56
 - École Marcel Pagnol : 06 75 21 34 92
 - École du Mail : 06 21 44 25 80
 - École du centre : 07 62 11 97 26

- **La Poste de Venelles** : 3631 - horaires sur venelles.fr
- **Régie des eaux du Pays d'Aix** : 04 42 54 33 82
- **ENEDIS** : 09 72 67 50 13
- **GRDF** : 09 69 36 35 34
- **Sous-préfecture** : 04 42 17 56 00

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

- **Centre aquatique Sainte Victoire** : 04 88 72 93 10
Infos horaires et fermetures en scannant ce QR code
- **Transports en commun** : lametropolemobilite.fr





| VENELLES

Venelles HAPPY Festival #3

11 et 12 ⁶
septembre ²⁰
GRATUIT

📍 L'Étincelle

+d'infos : venelles.fr